Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-CA_2022_SG-BF

VIVIERS

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2022

Introduction

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2023 et le rapport d'orientation budgétaire, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rend compte de l'exécution budgétaire par le maire et présente les résultats comptables de l'exercice.

Budget principal

Section de fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 est de 604 546 € contre 671 765 € en 2021, excédent reporté en 2022.

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement, qui atteignent 3 964 miers €, sont en retrait de 4.2% par rapport au BP soit – 172 miers €. Ce retrait s'explique par l'anticipation de l'explosion de l'inflation incluse dans le budget et par le plan de rigueur mis en place sur le 2° semestre 2022.

Toutefois, par rapport à l'année précédente, les dépenses de fonctionnement progressent de 10.5% soit + 376 miers €, cette hausse provient essentiellement de :

- + 165 miers € de fluides suite à l'explosion des coûts de l'énergie
- + 127 miers € de charges pour entretien voirie et bâtiments
- + 188 miers de charges de personnel causés principalement par l'augmentation du point d'indice, le retour d'un agent, des factures d'interim 2021 reçues en 2022

Par rapport au budget 2022, les dépenses réelles sont en retrait de 4.2% soit 171 miers €, l'explosion de l'inflation ayant été anticipée dans la gestion budgétaire .

Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre	2022	2021	Evolution
011-Charges à caractère général	1 132 867 €	828 701 €	36.7%
012-Charges de personnel	2 155 059 €	1 967 030 €	9.5%
014-Atténuations de produits	32 133 €	26 819 €	19.8%
65-Autres charges de gestion courante	553 905 €	541 442 €	2.3%
66-charges financières	29 948 €	50 478 €	-40.7%
67-Charges exceptionnelles	13 €	112 909 €	NS
68-Dotations provisions	60 000 €	60 000 €	-
TOTAL	3 963 926 €	3 587 378 €	10.5%

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-CA_2022_SG-BF

Recettes

Les recettes de fonctionnement réelles 2022 (4 756 miers €) dépassent la prévision du BP de 6.8% , 4.5% soit + 198 miers € si on neutralise le revenu exceptionnel de l'avance sur le « filet de sécurité inflation ». Cette augmentation est due à l'actualisation des bases d'imposition des contributions directes, à la progression du fonds de péréquation des ressources intercommunales et des droits de mutation.

Par rapport à l'année précédente les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 7.9% soit +348 miers €.

Cette augmentation est principalement dûe :

- à l'augmentation des remboursements congés de maladie (78 miers €)
- à l'actualisation des bases fiscales d'imposition et à l'augmentation du fonds de péréquation des ressources intercommunales
- et enfin à une avance sur dotation « filet de sécurité inflation » de 104 miers € qu'il nous faudra rembourser en 2023 faute de souscrire à la totalité des critères d'éligibilité.

Recettes réelles de fonctionnement par chapitre	2022	2021	Evolution
013-Atténuations de charges	131 034 €	47 596 €	NS
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	236 788 €	215 807 €	9.7.%
73-Impôts et taxes	3 357 944 €	3 260 718 €	3.0%
74-Dotations, subventions et participations	911 595 €	759 080 €	20.1%
75-Autres produits de gestion courante	118 168 €	97 433 €	21.3%
76-Produits financiers	78 €	83 €	-6.0%
77-Produits exceptionnels	-	26 960 €	NS
TOTAL	**4 755 608 €**	**4 407 678 €**	**7.9%**

Section d'investissement

La section d'investissement dégage, pour 2022, un excédent de financement de 111 miers €.

Compte tenu d'un reste à réaliser déficitaire de 431 miers €, le besoin de financement s'élève finalement à 320 miers €.

Dépenses

Dépenses réelles d'investissement par chapitre	2022	2021	Evolution
16-Emprunts et dettes assimilées	529 622 €	512 413 €	3.4%
20-Immobilisations incorporelles	46 999 €	68 941 €	-31.8%
21-Immobilisations corporelles	583 495 €	821 017 €	-28.9%
23-Immobilisations en cours	845 969 €	320 000 €	NS
045-Dépenses pour compte de tiers	-		NS
204-Subventions d'équipement versées	4 535 €	606 €	NS
TOTAL	**2 010 620 €**	**1 722 977€**	**16.7%**

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-CA_2022_SG-BF

Les dépenses d'investissement augmentent en 2022 versus 2021 avec la progression des chantiers, maison de santé et piscine.

Recettes

Recettes réelles d'investissement par chapitre	2022	2021	Evolution
10-Dotations, fonds divers	111 162 €	265 222 €	NS
13-Subventions d'investissement	295 594 €	304 753 €	-3.0%
16-Emprunts et dettes assimilées	651 171 €	840 €	NS
045-Recettes d'opérations pour compte de tiers	-	**789€**	NS
23 – Immobilisations en cours	**79 166€**	**-**	NS
TOTAL	**1 137 093 €**	**571 604 €**	98.9.6%

Pour 2022, les recettes réelles s'établissent à 1 137 miers € contre 572 miers € en 2021.

Cet écart s'explique essentiellement par un emprunt de 650 miers € pour les travaux de la piscine fin 2022.

D'autre part un report d'excédent 2021 de 798 miers € vient porter le total des recettes d'investissement 2022 à 1 935 miers €

Budget annexe Port

Section d'exploitation

Le résultat de l'exercice 2022 en section d'exploitation est bénéficiaire de 3.133 € contre 6.107 € en 2021.

Dépenses

Les dépenses réelles 2022 ont augmenté de 9 miers € vs 2021, en raison de :

- +3 miers € de fluides
- +2 miers € de travaux sur la capitainerie
- +3 miers € de réévaluation des frais de personnel

Dépenses réelles d'exploitation par chapitre	2022	2021	Evolution
011-Charges à caractère général	11 286 €	5 305 €	112.8 %
012-Charges de personnel	9 199 €	6 179 €	48.9 %
TOTAL	**20 485 €**	**11 484 €**	78.4%

Recettes

Les recettes réelles progressent de 5,7 € grâce à la subvention d'équilibre du budget général (+14 miers €) compensée par la disparition en 2022 de l'aide pour perte d'activité versée en 2021.

Recettes réelles exploitation par chapitre	2022	2021	Evolution
70-Ventes de produits	8 239 €	9 678 €	-14.8%
74-Subventions d'exploitation		7 180 €	NS
75-Autres produits de gestion courante	8 802 €	8 800 €	-
77-Produits exceptionnels	34 333 €	20 000 €	71.7%
TOTAL	**51 374€**	**45 658 €**	**12.6%**

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-CA_2022_SG-BF

Section d'investissement

La section d'investissement dégage, pour 2022, un excédent de 26,6 miers € auquel s'ajoute l'excédent 2021 reporté (34,5 miers €) soit un excédent total de 61,1 miers €.

Dépenses

Les dépenses réelles d'immobilisations montrent une légère progression vs 2021 : +1 692 € (bras d'amarrage motonautisme)

Dépenses réelles d'investissement par chapitre	2022	2021	Evolution
16-Emprunts et dettes assimilées		1 000 €	0 %
21-Immobilisations corporelles	7220 €	5 528 €	30.6 %
S/TOTAL	**7 220 €**	**6 528 €**	**10.6 %**
040-Amortissement des subventions	30 279 €	34 925 €	
TOTAL	**37 499 €**	**41 453 €**	

Recettes

Les recettes réelles sont constituées intégralement des dotations aux amortissements

Recettes réelles d'investissement par chapitre	2022	2021	Evolution
13-Subventions d'investissement			NS
16-Emprunts et dettes assimilées		1 000 €	-
S/TOTAL	**-**	**1 000 €**	**NS**
040-Dotation aux amortissements	64 141 €	63 476 €	
TOTAL	**64 141 €**	**64 676 €**	